

Les 5 services « fondateurs » d'Objectif DU

- les 3 SSTI de l'Yonne : AIST89 – Auxerre, Santé au Travail Nord de l'Yonne – Sens, SST du Jovinien – Joigny,
- le Service de Santé au Travail du BTP de Côte d'Or – SST BTP21 - Dijon,
- MT71 Service de Santé au Travail de Saône-et-Loire – Chalon/Saône.

Un peu d'histoire...

Objectif DU a été développé, à l'initiative de l'association régionale Bourgogne Santé Travail, par 5 (à ce jour) services interentreprises de santé au travail de Bourgogne. Ils assurent le pilotage du projet, l'administration et l'évolution de l'outil.

Comment avoir accès à Objectif DU ?

Ces 5 Services mettent Objectif DU à la disposition des services de santé au travail des autres régions en contrepartie d'un droit d'entrée et d'une participation annuelle aux frais de mise à jour adaptés à la taille du Service.

Nous contacter

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter un des directeurs membre du groupe de pilotage d'Objectif DU :

Annie Thiébaud - Santé au Travail Nord de l'Yonne (Sens)
Tél : 03 86 65 19 10 – Courriel : a.thiebaud@stny.fr

Didier Michaut - MT 71 (Chalon/Saône)
Tél : 03 85 97 29 00 – Courriel : dmichaut@mt71.fr

Franck Villeminot - AIST89 (Auxerre)
Tél : 03 86 72 07 55 – Courriel : franck.villeminot@aist89.fr

23/24
Octobre
2012

49^{ème}
Journées
Santé Travail
du CISME

L'aide au « Document Unique »



Objectif DU

Pour permettre aux entreprises adhérentes, et en particulier aux TPE, de s'approprier la démarche d'évaluation des risques.

Objectif DU, c'est :

- Un service web permettant de réaliser et d'actualiser le Document Unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'action prévention,
- Un moyen pour les services de santé au travail de développer leur rôle de conseil auprès de leurs adhérents,
- Un guide et un partage d'expériences pour mettre au point la méthodologie adaptée de sensibilisation et d'appui à la démarche d'évaluation des risques,
- (bientôt) la possibilité de réaliser les fiches de prévention des expositions au titre de la pénibilité.

L'utilisation de l'outil :

1. Connexion grâce à l'identifiant attribué par le service de santé au travail
2. Détermination des unités de travail
3. Pour une unité de travail, détermination des dangers (à partir d'une proposition d'Objectif DU, en fonction de l'activité de l'entreprise),
4. Pour un danger, saisie des fréquences et durée d'exposition, des mesures de prévention et de la gravité (à partir des fiches de danger pré-remplies proposées par Objectif DU),
5. Détermination des actions de prévention par danger et unité de travail
6. Vue d'ensemble et hiérarchisation des risques
7. Plan d'action prévention
8. Impression et archivage
9. Actualisation (l'année suivante par exemple)

Notre tissu économique : les TPE/PME

97% des adhérents des Services de Santé au Travail Interentreprises sont des entreprises de qui comptent entre 1 et 49 salariés.

Transformer une obligation réglementaire en action positive pour l'entreprise.

Encore trop de chefs d'entreprises, souvent par méconnaissance, négligent le « DU », faute d'en percevoir l'intérêt. Objectif DU c'est une approche simple, mais pas simpliste, de l'évaluation des risques : de l'identification des dangers à la création de plans d'actions.

Quelques chiffres clés (enquête LH2 pour l'INRS du 8 mars 2011)

Cette enquête a été menée auprès de 1000 entreprises de moins de 50 salariés.

34% des TPE française considèrent que leur activité est sans risque sur la Santé au Travail et ne voient pas l'intérêt du document unique d'évaluation des risques professionnels appelé communément « DU » : plus l'entreprise est petite, plus ce chiffre augmente.

40% des chefs d'entreprises ne « savent pas » les risques présents en entreprise

46% des entreprises déclarent avoir un « DU » à jour

39% à 48% des entreprises, selon leur taille, citent spontanément les Services de Santé au Travail comme interlocuteur privilégié pour les risques professionnels, loin devant les branches professionnelles (13 à 16%).

Objectif DU est une réponse potentielle à ce besoin des TPE/PME !

Connexion

Nom d'utilisateur: 1

Mot de passe: 1

Informations générales | **Unités de travail**

Nom / Raison sociale: 2

Code APE:

Effectif total:

Adresse

n°/voie:

Code Postal: Ville:

Référent

Nom référent:

Tél:

Email:

5 étapes clés !

- 1 S'identifier
- 2 Identifier l'entreprise et le « référent DU »
- 3 Définir les unités de travail, y associer les dangers identifiés
- 4 Evaluer les conditions d'expositions
- 5 Définir le plan d'action (les codes couleurs sont le résultat d'un « scoring » automatique selon la fréquence d'exposition au risque, les mesures de prévention et la gravité pour la santé)

Le « DU » peut maintenant être archivé (gestion automatique des versions)

Unité de travail

Nom:

Description: 3

Effectif:

Horaire de travail (Une case minimum) journée nuit équipes

Fiche d'expositions

Fiches de l'unité de travail	Fiches disponibles
Agents biologiques	Ambiances thermiques
Ambiances physiques (hors atelier)	Bruit
Aménagement des espaces de travail (hors atelier)	Electricité
Contact avec le public	Entreprises extérieures : accueil d'entreprises intervenantes
Déplacements sur site	Explosion
Eclairage	Incendie
Entreprises extérieures : intervention à l'extérieur	Machines-outils
Gestes et postures	Manutentions mécaniques
Manutentions manuelles	Polluants non étiquetés
Organisation du travail et relations humaines	Produits chimiques étiquetés
Outils à main	Rayonnements : ionisants
Risque routier	Rayonnements : laser

EvRP: conditions d'exposition

Contact avec le public 4

Toute activité en lien avec du public peut être à l'origine de violences verbales ou physiques pouvant générer du stress.

Information sur le danger	Fréquence et durée d'exposition	Mesure de prévention en place	Gravité
Agressions verbales (insultes, menaces ...) Agressions physiques Actes de destruction ou de dégradation de biens matériels Violences de prédation (argent, bijoux, objets de valeur)	Fréquence d'exposition 1/an 1/mois 1/semaine 1/jour <input type="text" value="1"/>	1) Actions sur l'organisation du travail <input checked="" type="checkbox"/> Travailler en amont sur l'organisation pour éviter les violences <input checked="" type="checkbox"/> Définir des procédures d'alerte et de secours à appliquer en cas d'agression <input checked="" type="checkbox"/> Prévoir des dispositifs d'aide aux victimes en cas d'agression 2) Actions sur l'environnement de travail <input checked="" type="checkbox"/> Fournir des moyens de communication et d'alerte aux travailleurs concernés <input checked="" type="checkbox"/> Sécuriser l'environnement de travail 3) Actions sur la formation <input checked="" type="checkbox"/> Formation des salariés à la gestion des situations de conflits	<input type="radio"/> Bénin <input checked="" type="radio"/> Effets réversibles <input type="radio"/> Effets irréversibles <input type="radio"/> Décès

D'un point de vue technique...

Aucune installation de logiciel n'est nécessaire.

En effet, Objectif DU est une application « Full Web », Utilisable directement depuis un navigateur internet (Internet Explorer, Chrome, Firefox, Opéra, Safari, ...) depuis un PC, un Mac ou une tablette. Seule une



connexion à Internet est nécessaire. Un serveur, supervisé 24/24 héberge l'application pour assurer une haute qualité de service. Si le « DU » est accessible en ligne, il est aussi possible d'imprimer la trame du document informatique sur papier, pour procéder sur le terrain à l'identification des dangers et à l'évaluation des situations de travail. Objectif DU, c'est simple comme un clic !

Plan d'action 5

Danger	Situation de travail concernée	Condition d'exposition	Actions décidées	Délai	Coût	Responsable
Gestes et postures	nettoyage du sol	Fréquence Durée Prévention Gravité	Fiche balai adapté, manche régl...	2 mois	50 euros	responsable personnel
Outils à main	maintenance	Fréquence Durée Prévention Gravité	Fiche changement outillage	2013	à évaluer	direction
Bruit	aspirateur + outils divers	Fréquence Durée Prévention Gravité	Fiche protections auditives	décembre...	100 euros	direction